

de cette industrie. Le ministre sait qu'en ce qui concerne l'industrie des mines d'or, elle doit vendre son produit à un prix déterminé et subir des frais qui vont augmentant, à tel point que beaucoup de minerai qui était rémunérateur dans le passé, est devenu de la roche de rebut sans aucune valeur commerciale. Cet état de choses s'aggrave encore de la nouvelle ligne de conduite annoncée par le ministre au sujet du change des Etats-Unis. Je ne m'oppose pas à ce qu'on rétablisse la parité des fonds canadiens, car si pareille politique est bonne pour le Canada, en général, nous devons dans ce cas l'accepter. Le ministre sait que l'industrie est prête à l'accepter. Compte tenu des frais de plus en plus élevés et de la suppression de la prime de 10 p. 100, j'estime qu'on a dissipé au moins 25 p. 100 des ressources des mines d'or au Canada. A mon avis, le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) se rend très bien compte de l'importance de cette industrie pour le pays. Peut-être encore mieux que le ministre des Finances, parce que, lors d'une réunion de l'association des prospecteurs à Toronto, le premier ministre a écrit au président, Mme MacMillan, dans les termes suivants:

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir transmettre mes cordiales salutations aux membres de l'Association des prospecteurs et exploitants du Canada, à l'occasion de la convention annuelle que l'organisme tiendra à Toronto, les 11, 12 et 13 mars.

J'apprends avec beaucoup d'intérêt que l'association a l'intention de créer un "jour des mines" au Canada afin que tous les Canadiens, jeunes et vieux, se rendent mieux compte de l'importance de l'industrie minière en notre pays.

Cette industrie est l'une des plus importantes au Canada. La mise en valeur de nos vastes ressources minérales a constitué l'un des apports les plus précieux du Canada à la victoire. L'exploitation accrue de ces ressources, au cours de l'après-guerre, contribuera pour beaucoup à la fois au bien-être national et à celui de plusieurs autres nations.

Je transmets mes meilleurs vœux aux délégués et je leur souhaite un congrès agréable et utile.

Nous avons beaucoup entendu parler de la crise des années 30 en cette enceinte. A cette époque l'industrie des mines d'or a été le principal rempart de l'économie canadienne. Tous seront de cet avis, je crois. De 1929 à 1932, alors que la production de tous les métaux, sauf l'or, tombait de 114 millions de dollars à 40 millions, celle de l'or passait de 40 millions à 71 millions et demi. Cela devrait suffire à démontrer l'importance de cette industrie. De plus, l'industrie minière emploie actuellement de 110,000 à 120,000 hommes, à qui elle procure un salaire moyen de \$2,000 par année.

[M. Cokeram.]

En d'autres termes, cette industrie verse annuellement, en salaires, la somme énorme de 240 million de dollars.

Ces chiffres ne tiennent compte que de ceux qui travaillent à l'exploitation minière. Il faudrait beaucoup d'imagination pour fixer le nombre des Canadiens qui doivent leur subsistance à cette grande industrie.

J'ai déjà dit que l'industrie ne s'oppose pas à la parité du dollar canadien et du dollar américain, si cela est dans l'intérêt du pays en général. Si nous reconnaissons que l'intérêt du pays exigeait semblable mesure, nous nous devons de faire quelque chose pour la seule industrie qui en souffrira. Lorsqu'il a annoncé cette modification, le ministre des Finances a prononcé ces paroles, que je trouve à la page 3283 du compte rendu:

En outre, la mesure est prise au moment où ses conséquences défavorables seront à peine ressenties par la plupart des industries à l'exception de l'extraction de l'or.

Le ministre reconnaissait le tort que cette initiative ferait à l'industrie minière. Il doit maintenant songer au moyen d'y remédier. Avant de formuler des propositions à ce sujet, je tiens à dire que les exploitants miniers ne désirent pas de subventions. L'industrie extractive est trop considérable et trop importante pour demander l'aumône. Le ministre peut de plus d'une façon l'aider à traverser la crise, et j'aurais certains conseils à lui donner. Les industriels l'ont sans aucun doute approché et il sait assez bien quelles mesures s'imposent. Premièrement, je dis qu'il n'existe absolument aucune liberté dans le marché de l'or où le producteur canadien fait ses ventes. Le marché de l'or canadien est surtout sur notre continent. C'est une erreur de considérer la nouvelle politique que le ministre annonçait le 5 juillet comme une politique assurant principalement la parité du change. C'est en fait une politique de régie des prix, et l'industrie extractive s'en trouve atteinte. L'annonce du ministre lui a asséné un coup qu'aucune autre industrie n'a eu à recevoir. Pourquoi? Parce que du prix que recevait le producteur d'or du Canada il a enlevé \$3.50 l'once. Ce prélèvement est soustrait des bénéfices, ce qui veut dire que les extracteurs de minerai à basse teneur devront cesser leurs opérations. L'industrie de l'or, comme toutes les autres, a été assujettie à la régie des prix, et a fonctionné à une marge assez faible de bénéfices. Comme l'a fait observer l'honorable député d'York-Ouest (M. Adamson), la moyenne de bénéfices par tonne de minerai traité dans les mines d'or de l'Ontario s'est établie à \$1.94 en 1944; dans la province de Québec, elle a fléchi jusqu'à 62c.